



RENTRÉE DES VACANCES D'AUTOMNE ÉCOLE MATERNELLE ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE SERVICES PERISCOLAIRES

Vendredi 30 octobre 2020,

Madame, Monsieur,

La situation sanitaire du pays et les récents événements d'actualité nous obligent à réorganiser les règles de la rentrée scolaire ainsi que le fonctionnement de l'école.

1^{ère} situation à prendre en compte :

Suite aux événements d'actualité récents, un hommage à Samuel Paty sera organisé durant la matinée avec des modalités pédagogiques adaptées à l'âge des élèves. Contrairement aux premières annonces, les élèves seront accueillis normalement par leur enseignant pour une reprise à 8h45, lundi matin.

2^{ème} situation à considérer : la situation sanitaire

RAPPEL IMPORTANT : Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école, en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Dans ce cas la famille s'isole totalement.

Par ailleurs, la situation sanitaire nous oblige à appliquer un nouveau protocole de fonctionnement (en lien sur le blog de l'école élémentaire : <https://blogsenclasse.fr/87-st-just-le-martel-ecole-elem/>)

Désormais, tous les élèves de l'école élémentaire doivent porter un masque fourni par la famille dès lors qu'il se trouve à l'école élémentaire (à partir du CP). Ce principe est adopté pour les temps périscolaires, l'interclasse et les transports en bus.

De plus, nous reprenons nos habitudes par entité classe et éviterons tout brassage entre les groupes classes. Ceci oblige les deux écoles (maternelle et élémentaire) à décaler les horaires de récréation et ainsi permettre aux élèves de l'école élémentaire de vivre leurs temps de récréation dans une cour attribuée aux différentes classes. Les distanciations entre les élèves seront mises en œuvre dans la mesure du possible (sur les lieux d'activités et dans les classes). L'achat de tables individuelles pour les classes de CP et CP-CE1, durant l'été aura permis d'améliorer cet aspect.

Pour l'école élémentaire : l'horaire de l'interclasse de midi sera aussi modifié. Pour ne pas brasser les groupes classes entre eux, nous sommes amenés à changer les horaires de sortie de midi pour 3 classes. (Voir le tableau d'organisation de l'école élémentaire en annexe et sur le blog de l'école). Désormais l'horaire de fin de matinée sera 12h15 pour les CE2-CM1 / CM1 et CM2. En contrepartie, ces trois

classes reprendront à 14h l'après-midi (avec un accueil à partir de 13h45). Le mercredi, les horaires ne changent pas.

Autant que possible, le brassage des groupes classes sera évité à la cantine. La garderie périscolaire (7h15 – 19h) séparera les enfants en 2 entités (maternelle et élémentaire) dans deux lieux très différents. De même, le centre de Loisirs du mercredi (horaires : 7h15-18h30) respectera ce principe.

Dans les locaux (école maternelle, école élémentaire, garderie, cantine et centre de loisirs), les règles d'aération, de nettoyage et de désinfection des locaux et du mobilier restent de vigueur et font l'objet d'une attention particulière.

Le Maire
Joël GARESTIER

La Directrice de
L'école maternelle
Alexandra COULAUD

Le Directeur de
L'école élémentaire
Sébastien PEAUDECERF